

Site Natura 2000 - FR 3100512

« Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers »

---

## OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

---

---

## Sommaire

---

Chapitre 1 : Les objectifs de développement durable .....	3
1. Qu'est-ce qu'un objectif de développement durable ?.....	3
2. Comment sont identifiés les objectifs de développement durable ? .....	3
3. Les objectifs de développement durable définis pour le Docob du site FR3100512.	4
Chapitre 2 : Les objectifs opérationnels .....	4
1. Qu'est-ce qu'un objectif opérationnel ? .....	4
2. Les objectifs opérationnels définis pour le Docob du site FR3100512.....	4

---

# Chapitre 1 : Les objectifs de développement durable

---

## 1. Qu'est-ce qu'un objectif de développement durable ?

Le Code de l'environnement, dans son article R414-11, en donne la définition suivante : « Les objectifs de développement durable du site permettent d'assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales ».

Les objectifs de développement durable fixent les lignes directrices de la gestion sur le site à long terme. Ils sont valables aussi longtemps que les enjeux de conservation associés sont d'actualité.

## 2. Comment sont identifiés les objectifs de développement durable ?

Les objectifs de développement durable doivent :

- Être en adéquation avec la finalité du réseau Natura 2000 : « le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire » ;
- Tenir compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense locales. Toutefois, les objectifs de développement durable ne répondent pas directement aux enjeux socio-économiques et culturels. Ils peuvent contribuer à les satisfaire seulement dans la mesure où ils n'ont pas d'impact négatif sur les habitats naturels et les espèces concernés par le site Natura 2000 ;
- Cohérents entre eux et avec les objectifs de préservation de la biodiversité définis dans les autres plans ou schémas existants sur le territoire (ex : plan de gestion de réserve naturelle, SAGE, charte de PNR, Annexes vertes du SRGS...) ;
- Respectueux de la réglementation (nationale, régionale et locale) en vigueur sur le site (SOUHEIL H & al. 2009).

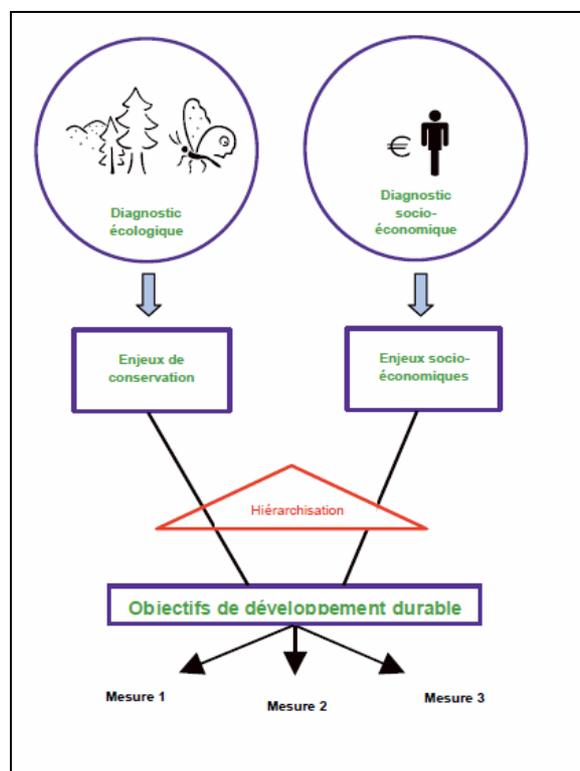


Figure 1 Schéma conceptuel d'un document d'objectifs Natura 2000

### **3. Les objectifs de développement durable définis pour le Docob du site FR3100512**

En tant qu'opérateur du site Natura 2000, le SMPNRA a identifié des objectifs de développement durable, suite aux deux premières sessions de groupes de travail destinées aux enjeux écologiques et socio-économiques. Les cinq objectifs de développement durable proposés ont été communiqués aux membres des groupes de travail pour relever leurs remarques, puis présentés au comité de pilotage pour ajustement et validation, le 23 janvier 2014 :

- 1. Maintenir et restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces par la mise en œuvre de pratiques de gestion et d'usage des milieux identifiées comme favorables.**
- 2. Soutenir le développement d'activités économiques et de loisir compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.**
- 3. Améliorer la connaissance des habitats, des espèces d'intérêt communautaire et de leurs milieux de vie.**
- 4. Assurer une sensibilisation et une mobilisation des acteurs locaux et des usagers du site en faveur des objectifs de conservation du site**

---

## **Chapitre 2 : Les objectifs opérationnels**

---

### **1. Qu'est-ce qu'un objectif opérationnel ?**

Les objectifs opérationnels développent et précisent les objectifs de développement durable, ils orientent l'action et la définition des mesures de gestion à mettre en place. Les objectifs opérationnels ont une visée à court et moyen termes. Ils sont à atteindre et pourront, si nécessaire être adaptés, au bout des deux périodes triennales d'animation, lors de l'évaluation du document d'objectifs.

### **2. Les objectifs opérationnels définis pour le Docob du site FR3100512**

Toujours dans l'optique d'une élaboration concertée du Docob, les objectifs opérationnels ont également été communiqués aux membres des groupes de travail pour relever leur avis. Ils ont ensuite été proposés, expliqués et ajustés en comité de pilotage avant d'être validés.

Objectifs de développement durable	Milieu concernés	Objectifs opérationnels	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Habitats d'intérêt communautaire concernés
<b>ODD 1 : Maintenir et restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces par la mise en œuvre de pratiques de gestion et d'usage des milieux identifiées comme favorables</b>	<b>Milieu aquatiques</b>	OP 1.1 : Améliorer la qualité des rejets d'eau	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 3150 - Lacs eutrophes naturels, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
		OP 1.2 : Restaurer la continuité écologique des cours d'eau	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
		OP 1.3 : Restaurer la morphologie des cours d'eau (berges, méandres...)	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles
		OP 1.4 : Réduire les apports en matières en suspension et en polluants dans le cours d'eau	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 3150 - Lacs eutrophes naturels, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
		OP 1.5 : Améliorer la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau en adaptant les pratiques de gestion des milieux aquatiques et en réduisant l'impact des plans d'eau	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
		OP 1.6 : Rééquilibrer les processus de sédimentation et d'érosion pour rétablir la bonne qualité physique et chimique des sédiments	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 91E0*
		OP 1.7 : Contrôler la présence d'espèces animales ou végétales identifiées comme défavorables aux habitats d'intérêt communautaire et/ou d'espèces	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 3150 - Lacs eutrophes naturels, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
		OP 1.8 : Favoriser la diversification des habitats aquatiques par des processus naturels (recharges en débris ligneux, embâcles, atterrissement, ...)	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles
		OP 1.9 : Maintenir, restaurer, développer, pérenniser la ripisylve	1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1163 - Chabot commun,	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun
	<b>Milieu forestiers</b>	OP 1.10 : Mettre en place une gestion favorable aux lisières, aux habitats forestiers et espèces d'IC	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles

Objectifs de développement durable	Milieux concernés	Objectifs opérationnels	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Habitats d'intérêt communautaire concernés
<b>ODD 2 : Soutenir le développement des activités économiques, traditionnelles et de loisir compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.</b>		OP 1.11 : Mise en place de pratiques sylvicoles limitant l'impact sur les sols, les cours d'eau et les habitats d'espèces		6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 1.12 : Conserver et pérenniser la présence de vieux arbres, isolés ou en îlots, favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire et de leurs milieux de vie	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 1.13 : Maintenir les essences d'accompagnement		91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 1.14 : Privilégier la régénération naturelle des peuplements		91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 1.15 : Orienter le développement des strates semi-ligneuse, arbustive et arborescente dans les peuplements forestiers pour qu'ils soient plus favorables aux chiroptères	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein	
	<b>Milieux ouverts</b>	OP 1.16 : Maintenir et développer les pratiques agricoles et d'entretien favorables au bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire ouverts identifiés sur le site et à l'alimentation des chauves-souris	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilolimoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude,
		OP 1.17 : Maintenir et développer un réseau dense et diversifié d'éléments arborés en milieu ouvert (arbres ponctuels de haut jet ou têtard, haies de taille différente...) pour le gîte et l'alimentation des chiroptères	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	
	<b>Tous les habitats et toutes les espèces</b>	OP 1.18 : Garantir la compatibilité des activités de loisir avec les enjeux de conservation du site.		3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 1.19 : Encadrer la fréquentation touristique du site au regard des enjeux écologiques et des besoins de la population locale	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun,	
	<b>Tous les habitats et toutes les espèces</b>	OP 2.1 : Préserver l'agriculture herbagère, préférentiellement extensive, et maintenir son développement	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun, 1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun
		OP 2.2 : Accompagner une activité sylvicole favorable aux enjeux écologiques du site	1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 2.3 : Développer la valorisation économique raisonnée des éléments arborés du bocage et au regard des enjeux écologiques du site	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun, 1321 - Murin à oreilles échancrées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	

Objectifs de développement durable	Milieux concernés	Objectifs opérationnels	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Habitats d'intérêt communautaire concernés
<b>ODD 3 : Améliorer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ainsi que des habitats d'espèces</b>	<b>Tous les habitats et toutes les espèces</b>	OP 3.1 : Affiner la connaissance sur les habitats et populations d'espèces d'intérêt communautaire	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun, 1321 - Murin à oreilles échanquées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 3.2 : Assurer le suivi de l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire		
<b>ODD 4 : Assurer une sensibilisation et une mobilisation des acteurs locaux et des usagers du site en faveur des objectifs de conservation du site</b>	<b>Tous les habitats et toutes les espèces</b>	OP 4.1 : Sensibiliser le grand public, la population locale et les différents acteurs du site, aux enjeux liés au patrimoine naturel du site, notamment d'intérêt communautaire, et aux activités économiques ou culturelles	1032 - Mulette épaisse, 1092 - Ecrevisse à pattes blanches, 1096 - Lamproie de Planer, 1134 - Bouvière, 1149 - Loche de rivière, 1163 - Chabot commun, 1321 - Murin à oreilles échanquées, 1323 - Murin de Bechstein, 1324 - Grand Murin	3260 - Rivière des étages planitiaire et montagnard avec végétation, 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins, 3150 - Lacs eutrophes naturels, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles, 6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux, ou argilo limoneux, 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude, 91E0* - Forêts alluviales à Aulne et Frêne commun, 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à Houx et parfois If, 9130 - Hêtraies à Aspérule, 9160 - Chênaies pédonculées charmaies
		OP 4.2 : Accompagner les acteurs locaux dans la réflexion et l'élaboration de leurs projets et activités économiques susceptibles d'avoir des conséquences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, en adéquation avec les usages en place		
		OP 4.3 : Informer les usagers du site de la réglementation en vigueur		
		OP 4.4 : Mettre en place une gestion des cours d'eau du site planifiée, harmonisée et partagée des différents gestionnaires.		

